



**ÉCOLE DU CAMPANILE**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Procès-verbal de la rencontre du 27 janvier 2025**

**Étaient présentes et présents :**

- M<sup>me</sup> Laurence Guérard, présidente et représentante des parents
- M<sup>me</sup> Manon Chamberland, directrice de l'École du Campanile
- M<sup>me</sup> Maxine Dandois-Fafard, représentante des parents
- M<sup>me</sup> Gitane Boivin, représentante substitut des parents
- M François Monnou, représentant des parents
- M<sup>me</sup> Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- M<sup>me</sup> Johanne Beaulieu, représentante du personnel professionnel
- M<sup>me</sup> Jeanne Drouin, secrétaire

**Étaient absentes et absents :**

- M<sup>me</sup> Hanen Ben Khalifa, vice-présidente et représentante des parents
- M<sup>me</sup> Jessica Dorval, directrice adjointe de l'École du Campanile
- M<sup>me</sup> Rawia Fredj, Représentante du service de garde
- M Pierre Leclerc, représentant substitut des parents
- M<sup>me</sup> Faten Jouini, représentante des parents

### **1. CONSTATATION DU QUORUM**

Madame Laurence Guérard constate le quorum.

### **2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Laurence Guérard déclare la réunion ouverte.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Ajout, dans l'ordre du jour, du point nourriture à l'école, au point 14 « sujets divers ».

#### **Résolution CE 24/25-28**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

#### **1. CONSATATION DU QUORUM**

#### **2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

#### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **4. SUIVIS ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DE DÉCEMBRE 2025**

Il fut mentionné qu'il serait nécessaire d'inscrire au procès-verbal au point 5 la mention « aucune intervention du public ». Suivi du point 14 sur la collecte de denrées pour la Saint-Vincent-de-Paul, un remerciement à tous les parents qui ont participé pour la quantité impressionnante de denrées. Pour le point 15, « La journée porte ton pyj » se tiendra le 20 février 2025.

#### **Résolution CE 24/25-29**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Maxine Dandois-Fafard, le conseil d'établissement adopte le procès-verbal de décembre 2024.

#### **5. INTERVENTION DU PUBLIC**

Aucune intervention du public.

#### **6. FORMATIONS OBLIGATOIRES DESTINÉES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Aucune information supplémentaire.

## **7. COUPURES EXIGÉES PAR LE MINISTÈRE**

Ce point fut présenté par madame Manon Chamberland. Récemment, le gouvernement a mentionné un gèle d'embauche. Puis en décembre, une annonce de coupure de 200 millions a été effectuée, somme divisée entre tous les centres des services scolaires. Le centre de services scolaire des Découvreurs doit couper 1,8 million de dollars en plus de plusieurs mesures qui étaient censés être allouées et qui ne seront pas versées finalement. Le 28 janvier 2025, une proposition de coupures sera présentée au conseil d'administration pour approbation. On doit garder en tête que ces coupures seront surement poursuivies pour plus d'un an.

## **8. BUDGET RÉVISÉ**

Le budget révisé fut présenté par madame Manon Chamberland. Les ajustements sont par rapport aux élèves de plus comparé à ce qui était prévu au moment du budget initial et à des mesures pour lequel le financement n'était simplement pas entré. Voir document en annexe.

## **9. PRINCIPES D'ENCADREMENT RELATIFS AUX CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES EXIGÉES PAR LES PARENTS**

Présentation par madame Manon Chamberland des principes d'encadrements relatifs aux contributions financières exigées par les parents. Les frais du matériel d'enseignement périssable est maintenu comme l'année dernière. La directrice souhaite ajouter une règle concernant le montant maximal demandé aux parents pour les activités sociales, culturelles et sportives qui permettra de mettre un cadre aux enseignants pour ces activités. Retrait de la mention qu'il est obligatoire d'offrir une campagne de financement pour toute activité qui sort de l'ordinaire.

### **Résolution CE 24/25-30**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Gitane Boivin, le conseil d'établissement adopte le principe d'encadrement relatifs aux contributions financières exigées par les parents.

## **10. CONSULTATION OBLIGATOIRE DES ÉLÈVES**

Madame Manon Chamberland présente le questionnaire sur les habitudes de vie et la pratique régulière d'activité physique qui sera remis aux élèves dans le cadre de la consultation obligatoire des élèves. Le conseil d'établissement a demandé quelques modifications. Le principal changement est l'ajout d'une question par rapport au temps passé à l'extérieur pendant la fin de semaine. Ce formulaire sera aussi envoyé aux parents pour comparer les informations fournies en général puisque le sondage sera dénominalisé.

## **11. SEMAINE DE RELÂCHE (SDG)**

Le conseil d'établissement autorise que la semaine de relâche se tienne à l'école Filteau pour l'année 2025.

### **Résolution CE 24/25-31**

**SUR PROPOSITON DE** Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement adopte le lieu de tenu de la semaine de relâche de mars 2025.

## **12. INFO-PARENTS (BAVARD)**

Lors du dernier mois, le bavard fut renommé pour « l'Info-parent », pour clarifier l'utilité de ce document. À la suite des commentaires reçus du conseil d'établissement, l'Info-parents du mois de février fut dans un format qui était réduit, synthétisé avec un visuel plus attirant, pour s'assurer que davantage de parents le lisent. Les représentants des parents.

## **13. INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### *13.1. De la présidente*

*Depuis la dernière rencontre, la présidente a rempli un formulaire pour demander de changer les règles de priorisation sur le cadre de référence relatif à l'admission et à l'admission et aux critères d'inscription. Les changements sont ceux qui furent nommés au dernier conseil d'établissement. Cedit formulaire est rendu envoyé au conseil d'administration qui devra analyser la demande à leur prochaine rencontre.*

### *13.2 Du directeur*

*Suivi des travaux : Les travaux d'agrandissement sont actuellement en avance sur les délais prévus. Le deuxième étage de l'extension est déjà rendu aux finitions. La direction a été prévenue qu'au plus tard le 25 juin, tout devra être vidé et tout le personnel devra avoir quitté les lieux pour les travaux de l'été. Ce sera le 11 août que le personnel administratif sera autorisé de revenir.*

*Autre information, lors de la semaine du 17 février, le sondage annuel sur le projet éducatif en lien avec le bien-être et la sécurité sera envoyé.*

### *13.3 Du personnel*

*Les activités de Noël, soit, la chorale de Noël, le concours des portes de Noël, le brunch de Noël, en plus du bingo, se sont tous très bien déroulés et les commentaires sont tous très positifs.*

*En février, ce sera le Café biscuit qui se tiendra, en plus de la Saint-Valentin. C'est bientôt la fin d'étape, donc le personnel est en préparatif pour les bulletins. Ce sera après la semaine de relâche que les rencontres de parents se tiendront.*

### *13.4 Du représentant au comité des parents*

*La rencontre de décembre a surtout été sur le sujet de l'anglais intensif pour comparer les écoles et les fonctionnements possibles.*

*Il y a aussi eu un échange sur les sites web des écoles et l'amélioration imminente de ceux-ci.*

*La haute direction a fait un petit retour sur l'enjeu de la laïcité à l'école Filteau ; la direction a déjà géré le problème et la situation est close. Pour la semaine de l'engagement parentale, le conseil d'établissement pourra trouver un parent à nommer bientôt. Finalement, le comité du transport scolaire a fait un retour sur l'incident d'alcool au volant à l'école Madeleine-Bergeron.*

### *13.5 De l'organisme de participation des parents*

*Le café biscuit aura lieu le 13 février et la formule sera un « apporter votre tasse » avec un concours de la tasse la plus originale dans chaque groupe.*

*L'organisation de participation des parents commencera bientôt la planification de la soirée multiculturelle.*

### *13.6 Du commissaire*

## **14. AUTRES SUJETS**

### 14.1 Nourriture à l'école

Mention du retrait dans certaines écoles de l'interdiction de nourriture allergènes. Certains membres du CE voudraient avoir des informations supplémentaires pour voir si ça sera une possibilité pour l'école du Campanile. Il serait important d'analyser toute l'organisation supplémentaire qu'il faudrait que l'école ait. Le sujet est reporté à la prochaine séance pour permettre à la direction de valider les informations auprès du CIUSSS et du CSS.

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **Résolution CE 24/25-32**

**SUR PROPOSITON DE Mme Maxine Dandois-Fafard, le conseil d'établissement adopte la levée de l'assemblée**

### **Index des résolutions**

<b>Résolutions</b>	<b>Date</b>	<b>Sujet</b>
24/25-01	30 septembre 2024	Adoption de l'ordre du jour
24/25-02	30 septembre 2024	Règle de régie interne
24/25-03	30 septembre 2024	Calendrier des rencontres
24/25-04	30 septembre 2024	Acceptation du Camp des 5 <sup>e</sup> année
24/25-05	30 septembre 2024	Acceptation des activités scolaires
24/25-06	30 septembre 2024	Planification annuelle de l'COSP
24/25-07	30 septembre 2024	Campagne de financement des 5 <sup>e</sup> année

---

24/25-08	30 septembre 2024	Les nominations du CE.
24/25-09	30 septembre 2024	Levée de l'assemblée
24/25-10	04 novembre 2024	Adoption de l'ordre du jour
24/25-11	04 novembre 2024	Correction du procès-verbal de juin 2024
24/25-12	04 novembre 2024	Correction procès-verbal de septembre 2024
24/25-13	04 novembre 2024	Budget initial 2024-2025
24/25-14	04 novembre 2024	Photographe de photo scolaire
24/25-15	04 novembre 2024	Activité complémentaire 4 <sup>e</sup> année
24/25-16	04 novembre 2024	Directive sur les appareils électroniques
24/25-17	04 novembre 2024	Horaire du 20 décembre
24/25-18	04 novembre 2024	Levée de l'assemblée
24/25-19	02 décembre 2024	Adoption de l'ordre du jour
24/25-20	02 décembre 2024	Adoption procès-verbal de novembre 2024
24/25-21	02 décembre 2024	Cadre de référence admission
24/25-22	02 décembre 2024	Calendrier parascolaire hiver 2025
24/25-23	02 décembre 2024	Collecte de denrée Saint-Vincent-de-Paul
24/25-24	02 décembre 2024	Journée porte ton pyj
24/25-25	02 décembre 2024	Collecte de cannette
24/25-26	02 décembre 2024	Vente de billet Maurice Tanguay
24/25-27	02 décembre 2024	Levée de l'assemblée
24/25-28	27 janvier 2025	Adoption de l'ordre du jour
24/25-29	27 janvier 2025	Adoption procès-verbal de novembre 2024
24/25-30	27 janvier 2025	Principe d'encadrement relatifs aux contributions financières
24/25-31	27 janvier 2025	Lieu de la semaine de relâche
24/25-32	27 janvier 2025	Levée de l'assemblée

---